|  |  |
| --- | --- |
|  | **Appel régional à PRÉ-PROJETS**  **Accompagnement à la création de formations hybrides**  **associée à une démarche-qualité**  **Direction régionale Asie-Pacifique** |

**DOCUMENT DE PRÉSENTATION**

**Appel à pré-projets ouvert du 8 juin au 15 août 2018**

Un établissement peut déposer plusieurs PRÉ-PROJETS

Chaque pré-projet proposé doit faire l’objet d’un dossier séparé

|  |
| --- |
| **1. Document de présentation** |
| Ce document fournit les informations nécessaires au dépôt d’un dossier de candidature.  L’appel s’inscrit dans les objectifs de la stratégie quadriennale 2017-2021 de la Direction régionale Asie-Pacifique de l’Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et concerne l’axe n°5 « Offre de formation initiale et besoins socio-économiques ».  L’appel à préprojet est composé des documents suivants :   * Ce document de présentation ; * Un formulaire de candidature de préprojet de formation francophone hybride de niveau Licence ou Master. |

|  |
| --- |
| **2. Type de pré-projets** |
| Cet appel à pré-projets vise l’accompagnement des établissements membres de l’AUF en Asie-Pacifique dans leurs projets d’intégration des technologies de l’information et de la communication à l’enseignement (TICE) dans les programmes d’enseignements en présentiel, y compris pour le renforcement des départements de français. Chaque projet proposé pour être accompagné par la Direction régionale de l’AUF en Asie-Pacifique (DRAP) devrait apporter des réponses aux besoins du renforcement des compétences en TICE nécessaires pour relever les défis socio-économiques dans la région.  L’accompagnement par l’AUF d’une formation hybride vise d’abord à assurer le renforcement des capacités de formation par les TICE de l’équipe du projet avec la perspective d’appropriation et d’autonomisation de ce type de formation au sein de l‘institution. Un autre élément important sera la mise en place d’une démarche-qualité au service du renforcement continu des activités développées dans le cadre de l’offre de formation.  Dispositif de suivi et d’accompagnement de la formation hybride par la Direction régionale :   * pré-projet : validation par la Commission régionale des experts (CRE) sur la base du critère de pertinence (*objectifs ciblés et des résultats attendus*) au regard de la stratégie quadriennale de la DRAP ; * au démarrage d’un projet : validation par la CRE sur la base des critères de cohérence (*éléments constitutifs de la formation*), de faisabilité (*ressources humaines, financières, en infrastructure, etc*.) et d’un pilotage axé sur un renforcement continu des activités de la formation ; * évaluation à mi-parcours des **bilans financier et scientifique au regard des objectifs formulés lors de la présentation du projet. Les indicateurs d’évaluation proposés par la CRE dans la fiche de restitution doivent être considérés ;** * **évaluation à la clôture de l’accompagnement sur la base des critères d’impact et de pérennité : il s’agit de l’élaboration par le porteur de la formation d’un bilan général d’utilisation de l’ensemble des crédits et d’un bilan scientifique qui fait état des résultats des activités scientifiques au regard des objectifs formulés lors de la présentation du projet. Les indicateurs d’évaluation proposés par la CRE dans la fiche de restitution doivent être considérés.** |
| **3. Financement de l’AUF et type d’activités** |
| La contribution demandée à l’AUF ne peut en aucun cas dépasser 40% du coût global du projet. Il est donc important de rechercher d’autres partenaires académiques et financiers. Le financement de l’AUF sera défini en fonction de la taille et de l’envergure du projet et ne pourra pas excéder **20 000 €** **par projet sur une durée de 24 mois**.  Le financement de l’AUF peut porter sur les types d’activités suivantes :   * une expertise technique au montage d’un projet de formation hybride et conseil tout au long du projet, notamment pour les formations qui requièrent des technologies numériques éducatives en FOAD  ; * un soutien techno-pédagogique à la création d’un nouveau dispositif de formation hybride ; * une formation sur le montage et la conduite de projet FOAD, réservé aux responsables pédagogiques (chefs d'établissements, chefs de département, etc.) ; * tout autre moyen nécessaire à la bonne conduite du projet : organisation d’événements scientifiques au service de la formation, promotion de la formation, etc. Ce type de dépenses doit impérativement figurer dans le document de présentation du projet soumis pour financement, accompagné d’un argumentaire sur son opportunité. |

|  |
| --- |
| **4. Public éligible** |
| Le présent appel à pré-projets s’adresse à tous les établissements d’enseignement supérieur membres de l’AUF en Asie-Pacifique (cf. [www.auf.org/auf/les-membres-de-lauf/](http://www.auf.org/auf/les-membres-de-lauf/)) désireux de déposer, auprès de la DRAP, un dossier de demande d’accompagnement à la création d’une formation francophone en mode hybride, de niveau Licence ou Master. |

|  |
| --- |
| **5. Conditions de candidature** |
| L’établissement porteur du projet doit :   * être membre de l’AUF ; * être à jour dans le paiement de la cotisation à l’AUF ; * soumettre le formulaire de candidature dans les délais impartis ; * produire l’ensemble des pièces demandées dans le formulaire.   Les établissements membres de l’AUF partenaires du projet doivent :   * être à jour dans le paiement de la cotisation à l’AUF.   **Critères de pré-sélection :**   * dimension inter-universitaire et partenariale du projet ; * projet avec recherche systématique de cofinancements ; * projet centré sur les institutions dans un contexte académique et socio-économique à préciser ; * prérequis structurels, techniques et compétences en FOAD ; * projet accompagné sur une période déterminée (appropriation ultérieure du programme de formation par l’établissement porteur du projet) ; * projet avec une valeur ajoutée de / pour la francophonie universitaire. |
| **6. Processus de sélection** |
| **Le dossier complet** doit être :   * signé par le plus haut responsable de l’établissement porteur du projet ; * déposé auprès de l’implantation de l’AUF concernée (annexe 3).   La Direction régionale de l’AUF en Asie-Pacifique est chargée d’examiner la recevabilité administrative du dossier.  **Première étape :**  Après un examen de recevabilité administrative, chaque dossier reçu sera soumis à l’évaluation par un expert régional selon le domaine couvert par le pré-projet. La sélection des pré-projets est assurée par la CRE de l’AUF selon des critères de pertinence.  **Deuxième étape :**  Les porteurs des pré-projets retenus seront informés par courrier électronique des recommandations de la CRE. Ils auront 3 mois pour finaliser le dépôt du projet auprès de la Direction régionale de l’AUF en Asie-Pacifique.  La sélection finale sera effectuée après examen du dossier détaillé fourni dans les délais strictement conformes au calendrier du présent document (section 9 – Calendrier).  Lorsqu’un projet est retenu, une lettre de notification indiquant les types d’accompagnement est adressée au plus haut responsable de l’établissement porteur du projet. Les modalités des engagements financiers sont déterminées dans une convention d’accompagnement à signer entre l’établissement porteur du projet et l’AUF.  La mise en œuvre de l’accompagnement de l’AUF, le suivi et l’évaluation du projet se feront en étroite collaboration avec le responsable de l’implantation de l’AUF, le responsable du projet au sein de la Direction régionale et le groupe d’experts régionaux selon leurs domaines de spécialité et la CRE. |

|  |
| --- |
| **7. Critères de sélection** |
| * Approche par projet et démarche-qualité * Mobilisation des expertises * Caractère innovant du projet * Partenariats académiques et socio-économiques dans le cadre de cofinancements * **Valeur ajoutée de / pour la francophonie universitaire** |

|  |
| --- |
| **8. Durée du projet** |
| La durée du projet ne saurait excéder 24 mois à partir de la date de signature de la convention. |

|  |
| --- |
| **9. Calendrier** |
| * 8 juin 2018 : lancement de l’appel à pré-projets * **15 août 2018 : clôture de l’appel à pré-projets** * Octobre 2018 : sélection des pré-projets par la CRE * Novembre 2018 : notification sur les pré-projet retenus * **Fin février 2019 : date limite de dépôt des projets** * Avril 2019 : sélection des projets par la CRE * A partir de Mai 2019 : notification sur les projets retenus et signature des conventions d’accompagnement * Accompagnement valable à partir de la rentrée 2019-2020 |

|  |
| --- |
| **10. Documents à fournir (première étape : pré-projet)** |
| Pour être complet, le dossier doit comprendre les pièces suivantes :   * le formulaire de candidature, dûment complété ; * les documents à joindre au formulaire de candidature **en format PDF :**  1. **Liste des membres** de l’équipe-projet présentée sous forme de tableau indiquant les données suivantes : nom et prénom – service, département ou faculté de rattachement – titre – établissement - rôle dans le projet 2. **Curriculum vitae** synthétique du porteur du projet et des principaux membres de l’équipe-projet 3. **Engagement** officiel de **chacune des institutions et de chacun des acteurs socio-économiques** associés au projet, avec des précisions sur leur participation, à la conception des cours, aux enseignements, etc.   Toutes les pièces constitutives du dossier doivent être rédigées en français. L’absence de l’une d’entre elles entraînera automatiquement le rejet du dossier.  Un établissement peut déposer plusieurs projets. Un dossier complet doit être constitué pour chaque projet proposé.  Le dossier de candidature doit obligatoirement être adressé en version originale et en version électronique au plus tard **le 15 août 2018** à l’implantation de l’AUF en Asie-Pacifique de rattachement de l’établissement porteur du projet *(voir annexe 3 du présent document)*. |

**ANNEXES AU DOSSIER DE CANDIDATURE**

|  |
| --- |
| **ANNEXE 1 – Dépenses non éligibles** |
| * Bien que nécessaire au bon déroulement du projet, les dépenses relatives au matériel informatique et bureautique. * Tout type de rémunération des membres de l’équipe et de l’agent comptable de l’établissement qui gère le projet, charges salariales incluses. * Frais liés à la connexion internet, au loyer, au mobilier, aux charges des locaux utilisés. |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **ANNEXE 2 – Caractéristiques générales des missions dans le cadre de la mise en place des formations** | | | | | |
| N° | Type de mission | Durée des mobilités | Flux des mobilités | Montant maximal | Autres financements éligibles |
| 1 | Missions internationales d’enseignement (max 5 missions/projet/an) | max 5 jours / formation.  5 formations au maximum | Nord-Sud | 110 €/nuitée | Transport AR + assurance |
| 2 | Missions internationales d’expertise de l’offre de formation hybride (max 1 mission/projet/an) | max 3 jours |
| Précision : Les différents types de mission ne sont pas cumulables par une même personne. | | | | | |

|  |  |
| --- | --- |
| **ANNEXE 3 – Contacts de l’AUF en Asie-Pacifique** | |
| Établissements du Cambodge | Antenne de Phnom Penh  Institut de Technologie du Cambodge  Blvd. Confédération de la Russie  12156 Phnom Penh, Cambodge, B.P 2365  Téléphone : (855) 23 883 135/136  Contact : M. Im Kravong – Responsable de l’Antenne  [kravong.im@auf.org](mailto:kravong.im@auf.org) |
| Établissements du Laos | Antenne de Vientiane  Campus de Dongdok – Bâtiment A  Université Nationale du Laos  BP 7451, Vientiane, Laos  Téléphone : (856) 21 77 18 00  Contact : M. Vannapha Bouphapanya – Chargé de projet  [vannapha.bouphapanya@auf.org](mailto:vannapha.bouphapanya@auf.org) |
| Établissements du Pacifique | Antenne de Port-Vila  Avenue Léopold Sédar Senghor  BP 227  Port-Vila, République du Vanuatu  Téléphone : (678) 775 54 39  Contact : Mme Carole Wahnoun – Directrice de l’Antenne  [carole.wahnoun@auf.org](mailto:carole.wahnoun@auf.org) |
| Établissements du Sud du Vietnam | CNF de Hô Chi Minh-Ville  N° 49, rue Nguyen Thi Minh Khai, District 1, HCMV, Vietnam  Téléphone : (84-28) 3827 9550  Contact : M. Nguyen Tan Dai – Responsable du CNF  [nguyen.tan.dai@auf.org](mailto:nguyen.tan.dai@auf.org) |
| Établissements   * du Centre et du Nord du Vietnam * d'autres pays de la région (Chine, République de Corée, Mongolie, Thaïlande, Indonésie, Japon) | Direction régionale AUF en Asie-Pacifique  Service des projets  Salle 302, n°8 rue Tran Hung Dao, Hoan Kiem, Hanoi, Vietnam  Téléphone : (84-24) 38 247 382 Ext : 35  Contacts : Mme Nguyen Thuy Huyen– Responsable de projet  [nguyen.thuy.huyen@auf.org](mailto:nguyen.thuy.huyen@auf.org)  Mme Trinh Huong Lan– Chargée de projet  [trinh.huong.lan@auf.org](mailto:trinh.huong.lan@auf.org) |